



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente août, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 août 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
 MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Etaient excusés : GIRAUD Roger, SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise)

Absent : VENERA Christophe

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN FONCTION : 11
 PRESENTS : 8
 VOTANTS : 9
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0
 POUR : 9

Délibération n° 2024/43 : Modification du budget principal 2024 – décision n°1

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget principal 2024 en sections de fonctionnement et d'investissement. Il s'agit d'inscrire des recettes non prévues au budget primitif et de les équilibrer avec l'ajustement des dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux modifications budgétaires ci-après :

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
70 vente de produits	1 100,00	011 charges à caractères général	17 969,00
74 dotation subventions participations	17 232,00	014 atténuation de produits	3 333,00
75 autres produits de gestion courante	1 670,00	65 autres charges de gestion courante	- 1 800,00
		66 charges financières	500,00
TOTAL	20 002,00		20 002,00

Section d'investissement			
Recettes		Dépenses	
10/10226 taxe d'aménagement	1 560,00	21 immobilisations corporelles	18 602,07
13/1323 subvention D38 (jeux enfants)	10 341,38	23 immobilisations en cours	- 1 530,00
13/13251 subvention CCO (jeux enfants)	5 170,69		-
TOTAL	17 072,07		17 072,07

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
 Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
 Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :
 Date de publication :

02 SEP. 2024